

PAR COURRIEL

Le 6 janvier 2023

Objet : Réponse - Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Par la présente, nous vous transmettons notre réponse à votre demande d'accès que notre organisme a reçu le 7 décembre dernier visant la « collecte des données sur la représentativité des personnes noires au sein des unités des ressources humaines des organismes publics » et demandant à la Société des traversiers du Québec (STQ) de remplir le tableau transmis.

Vous trouverez ci-après le « Tableau de collecte de données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et organismes publics » que nous avons rempli, suivant la manière dont la STQ compile cette information, à l'exception des données relatives au nombre total de personnes noires au sein de notre organisation que nous ne détenons pas. À noter également que la STQ utilise les termes « communautés culturelles » au lieu des termes « minorités visibles » et que les données figurant au tableau rempli ont été comptabilisées en date du 31 mars 2022.

Groupes d'effectif	Total	Minorités visibles (communautés culturelles)	Noir.e.s
Organisation (toutes directions confondues)	777	26	Non disponible
Direction des ressources humaines	20	2	Non disponible

Cadres de la Direction des ressources humaines	2	0	Non disponible
Professionnels de la Direction des ressources humaines	13	2	Non disponible
Autres employés de la Direction des ressources humaines	5	0	Non disponible

Conformément à l'article 51 de cette Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé par

Claude Lia Baril, avocate

Direction principale des affaires juridiques et secrétariat général

Pour

La responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate

Directrice principale des affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours